



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

Arrondissement de Toulouse

MAIRIE DE BOULOC

55, rue Jean-Jaurès – 31620 BOULOC – Tél. 05 62 79 94 85
communication@mairie-bouloc.fr - www.mairie-bouloc.com

Réservé à l'administration :

- Attestation d'assurance
- Cauton
- Chèque location
- Kbis

LOCATION DE SALLES COMMUNALES

Raison sociale

Nom

Prénom

Adresse :

Téléphone portable : Courriel :

Est autorisé(e) à occuper :

- La salle Garonne - *Capacité d'accueil 10 personnes – 17m2*
- La salle Pyrénées - *Capacité d'accueil 15 personnes – 19m2*

Le deh à..... h

Sous réserve d'acquitter un droit de location de : **(Chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC)**

➤ Salle Garonne

Y 1 heure : 12.00 € TTC
Y ½ journée : 20.00 € TTC
Y 1 journée : 40.00 €TTC

➤ Salle Pyrénées

Y 1 heure : 15.00 € TTC
Y ½ journée : 30.00 € TTC
Y 1 journée : 50.00 €TTC

➤ Prêt du rétroprojecteur 10.00 € TTC

- 1) Le bénéficiaire devra se conformer au règlement d'utilisation et notamment être en possession d'une police d'assurance destinée à garantir les risques liés à l'occupation et déclare avoir pris connaissance du règlement qui lui a été remis.
- 2) La présente autorisation est individuelle. Son bénéficiaire ci-dessus désigné ne pourra la céder à un tiers sous peine de retrait immédiat.
- 3) Le bénéficiaire s'acquittera d'une caution d'un montant de 100.00 € (*à remettre à la remise des clés*).
- 4) Le bénéficiaire se verra remettre un double de cette présente autorisation.

En cas d'urgence, il pourra contacter la mairie au : 05.62.79.94.94

Fait à BOULOC , le

Le bénéficiaire

Le Maire Adjoint,